

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR SCIENCES HUMAINES

DU 2 JUILLET 2024

Membres présents :

Enseignants : Mmes et MM. : Auzoult-Chagnault Laurent, Brochard Renaud, Bugaiska Aurélia, De Oliveira Pierre, Durand Karine, Gonin Philippe, Haliday Héloïse, Jegou Anne, Laurent Alexandra, Marinone Isabelle, Stein Christian, Thibaut Jean-Pierre.

Usagers : Mmes et MM. : Baron Lyssandre, Cintrat Gaëtan, Farissi Aïcha, Jubault Manon, Prost Laura.

Personnels BIATSS : Mmes : Prat-Béliard Edwige, Vanesse-Urbain Claire.

Invités : Mmes : Cunin Céline, Gaimard Maryse, Thomas Nathalie.

Absents excusés et/ou représentés : Mmes et MM. : Alcindor Diane, Bellano Émilie, Bigand Emmanuel, Daffix Aurélien, Fernandes Louison, Gateau Matthieu, Léger Benjamin, Millot Christelle, Pontus Blandine, Roques Marjorie, Rossi Robin, Rousseaux Hélène, Sandell Guillaume, Willemin Édith.



Madame Gaimard ouvre la séance à 14 heures 06 et remercie les membres du conseil présents.

1 – Approbation du procès-verbal du Conseil de l'UFR Sciences Humaines du 19 mars 2024

Le procès-verbal du conseil de l'UFR Sciences Humaines du 19 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

2 – Point d'information

① **Réforme de la formation des enseignants : concours du CAPES avancé au niveau L3 à partir de 2025**
(justification par une inscription dans ce niveau, au lieu de la seconde année de master – M2 actuellement)

Christian Stein explique que le processus de réforme est toujours en cours et que le ministère doit présenter le projet au Conseil d'État le 9 juillet 2024. Sans autre information concernant la date de mise en application et sans publication, les emplois du temps sont en cours de réalisation selon les conditions actuelles. L'UFR Sciences Humaines sera néanmoins impactée à court terme, selon des informations collectées au cours de deux réunions récentes. En effet, les unités d'enseignement d'ouverture (UEO) seront concernées, notamment celles de la préprofessionnalisation et devraient être généralisées.

Anne Jegou précise que cette réforme concerne la préparation au CAPES, mais également celle du concours de professeur des écoles qui n'est pas directement préparé par notre UFR. En revanche, certains étudiants sont susceptibles de devenir intéressés et souhaiteront peut-être le présenter en niveau L3, notamment, ceux inscrits en psychologie.

Finalement, et dans tous les cas cela ne sera pas mis en place avant la rentrée 2025 pour l'année universitaire 2025/2026, mais il faudra surveiller l'évolution et l'avancement de cette réforme et rester vigilant sur l'impact financier.

② Commission du développement durable

Madame Gaimard informe que l'université a mis en place une commission développement durable qui travaillera sur des questions de développement durable et de transition écologique, avec pour objectif de rédiger un schéma directeur de développement durable d'ici la fin de l'année 2024.

L'université a lancé un appel à toutes les composantes pour trouver des référents.

Nathalie Thomas s'est proposée pour devenir la référente du développement durable de l'UFR Sciences Humaines.

Madame Gaimard ajoute qu'à partir de la rentrée 2025, une formation à la transition écologique sera obligatoire pour les étudiants. Celle-ci devra représenter une équivalence de trente heures d'enseignement (ECTS) et sera obligatoire pour valider une licence.

③ Commission des solidarités

Madame Gaimard rapporte également la création d'une commission des solidarités. Dans ce cadre, un appel a été lancé par message électronique dans les composantes pour trouver des référents susceptibles d'assurer un lien entre les responsables de formation et la commission des solidarités. Comme cela a été évoqué en Conseil des directeurs de composante, les responsables pédagogiques sont les mieux placés pour « repérer » des étudiants en situation de précarité, parce qu'ils connaissent bien les étudiants. Pour information, au cours de cette année universitaire, la commission solidarité a traité quatre cents dossiers étudiants et les a accompagnés et aidés dans différents domaines (vêtements, logement, nourriture, ...). Les étudiants internationaux sont particulièrement concernés.

Madame Gaimard ajoute qu'il est possible de se présenter en tant que référent jusqu'au 12 juillet, sans nécessairement devenir un membre de la commission des solidarités. Enfin, cette commission proposera une information aux étudiants, qui se déroulera dans les amphithéâtres après la rentrée.

④ Parcoursup

Madame Gaimard propose un point sur la situation Parcoursup. Une baisse des **effectifs en licence** est à noter dans les formations de tous les départements, sauf en psychologie et indique que les résultats du Baccalauréat ne seront connus qu'à partir du 8 juillet 2024. Par conséquent, les données présentées dans le tableau ci-dessous restent provisoires. En effet, certains étudiants doivent encore confirmer leurs vœux.

Formation	Capacité d'accueil	Nb de vœux émis	Vœux N-1	Nb de confirmations au 02/07	Nb d'appelés à confirmer	Liste d'attente	Rang du dernier appelé
Musicologie	80	380	365	58	14	0	
Hist.de l'art – Archéologie	160	842	984	100	33	0	
Psychologie	435	4 161	4 174	330	120	843	1 951
Psychologie – LAS	15	1 403	1 419	13	3	380	703
Histoire	220	829	1 204	109	35	0	
Géographie	90	234	313	45	22	0	
Sociologie	160	1 026	1 228	78	85	0	
Histoire bidisciplinaire	10	40	40	2	1	0	

Nathalie Thomas précise que la baisse se traduit au niveau de la dernière colonne du tableau. En effet, pour l'année précédente le rang du dernier appelé se situait au 1 500^{ème} appelé.

Madame Gaimard rappelle que l'effectif seuil pour l'ouverture des formations est fixé à douze en licences et à dix en masters.

Concernant les **effectifs des masters**, Claire Vanesse-Urbain explique que la deuxième phase sur la plateforme « Mon master » est toujours en cours. Ainsi, les éléments présentés ne sont pas encore définitifs. En psychologie, la capacité d'accueil sera atteinte avec une hausse des candidatures cette année. La capacité d'accueil sera également atteinte en histoire. Par contre, quelques difficultés ont été recensées en histoire de l'art – archéologie, concernant également les deux parcours de géographie - M1 ASA, pour le M1 de musicologie, ainsi que pour le M1 de sciences sociales. Effectivement, pour ces masters, les capacités d'accueil n'ont pas été atteintes en phase principale, par conséquent une phase complémentaire a ouvert.

Dans l'ensemble, l'effectif seuil de dix étudiants sera normalement atteint pour les masters, avec une réserve pour le M2 d'histoire publique, ainsi que pour le M1 de musicologie. Étant précisé que nous restons dans l'attente des informations relatives aux candidatures internationales qui devraient bientôt nous parvenir. Les chiffres devront dans tous les cas être vérifiés lorsqu'ils seront définitifs. Par ailleurs, Claire Vanesse-Urbain ajoute que certains masters, notamment ceux qui ouvriront à la rentrée, accueilleront des alternants. Elle précise que le nombre de candidatures est quasiment équivalent à celui de l'année précédente, cependant les étudiants ont eu tendance à moins accepter les propositions (avis favorable) transmises par l'université.

Madame Gaimard rassure et indique qu'il faudra analyser les situations au cas par cas, en fonction notamment des enseignements mutualisés.

⑤ **Versement de la CUFPA (Contribution unique à la Formation Professionnelle et à l'Alternance)**

Madame Gaimard informe qu'il s'agit de l'ex taxe d'apprentissage et explique que le reliquat de l'année 2023 sera normalement versé au mois de juillet 2024. Ainsi, les crédits pourront être utilisés à compter de la rentrée et jusqu'à la fin de l'exercice 2024.

Concernant la campagne 2024, le premier virement des fonds aura lieu à partir du 9 août 2024 et le second virement est prévu pour le 11 octobre 2024. Dès le 25 octobre 2024, interviendra le versement des fonds non répartis. Dans tous les cas, les crédits devront être utilisés avant le 31/12/2024.

⑥ **Création de l'UBE (Université Bourgogne Europe)**

À partir du 1er janvier 2025, l'université de Bourgogne (uB) sera remplacée par l'université Bourgogne Europe (UBE) et un nouveau logo sera donc créé. À ce sujet, une communication sera reçue à la rentrée pour découvrir le nouveau logo de l'université. Madame Gaimard recommande donc à tous de ne pas commander de nouveaux supports de documents imprimés avec le logo actuel.

⑦ **Point examens**

Nathalie Thomas rapporte que l'organisation des examens a parfois été compliquée en raison de l'arrivée de deux nouvelles collègues en cours de semestre, en musicologie et en histoire. En effet, ces personnels administratifs ont dû s'adapter dans l'urgence, sans « tuilage ». Cette situation a forcément généré quelques complications compte tenu des conditions (de salles, horaires sur les épreuves mutualisées, ...). Néanmoins, grâce à un important travail de coordination et un effort collectif, des solutions ont pu être globalement trouvées et des surveillants recrutés.

Nathalie Thomas ajoute que notre UFR ne souhaite plus faire appel à des collaborateurs bénévoles pour les surveillances d'examen, parce que l'organisation est dans ce cas précis, trop compliquée.

3 – Désignation d'une personnalité extérieure

Madame Gaimard rappelle que les statuts de l'UFR Sciences Humaines prévoient la désignation de huit personnalités extérieures au sein du conseil de composante. Actuellement, cinq personnalités extérieures ont déjà été désignées par le conseil d'UFR.

Ce jour, elle présente et soumet au vote du conseil la candidature de **Madame Laurence Boulenger**, et confirme que cette candidate a bien reçu l'autorisation de la structure qui l'emploi avant de se présenter.

Depuis septembre 2005, Madame Laurence Boulenger est **secrétaire générale adjointe à l'École nationale des greffes (ENG)**. Elle est membre du comité de direction de l'ENG et assiste la secrétaire générale dans ses missions de pilotage et de coordination des services supports (budgétaire, ressources humaines, informatique, logistique). Madame Boulenger est donc amenée à décliner la politique stratégique directionnelle du ministère de la justice et à encadrer la mise en œuvre des réformes au sein des services. En raison de son parcours professionnel, elle est très impliquée dans le suivi RH et le suivi budgétaire. En plus de ses missions classiques de SGA, elle assure la gestion et supervise le fonctionnement de la crèche de l'école, ainsi que la gestion immobilière du site et la formation du personnel.

Par ailleurs, Madame Boulenger exerce également les fonctions de **référente Égalité/Diversité** depuis mai 2022 et à ce titre, elle a mis en place un partenariat avec la Ville de Dijon. Ainsi, elle participe d'une part chaque année au « Mois de l'Égalité » organisée par Kildine BATAILLE-BENNETZ, adjointe au maire de Dijon et, d'autre part, dans le cadre d'une convention AMACOD tour avec la ligue d'enseignement 21, elle assure auprès de l'ensemble des stagiaires en formation initiale, la mise en place d'un plan de lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles. Cette mission de formation et de sensibilisation s'adresse aussi au personnel de l'ENG et une cellule d'écoute leur est ouverte. En outre, **elle travaille avec l'association FLAG, association « Intérieur et Justice LGBTQIA+ ».**

Madame Laurence Boulenger, est désignée à l'unanimité en tant que personnalité extérieure du conseil de l'UFR Sciences Humaines.

À l'issue de ce vote, Madame Gaimard informe qu'il restera encore deux personnalités extérieures à désigner, personnalités issues de la Métropole et de la Région.

4 – Nouvelle offre de formation

Madame Gaimard explique que ce point de l'ordre du jour abordera différents sujets, liés plus ou moins directement à la nouvelle offre de formation.

① Conseil de perfectionnement du département d'histoire

Madame Gaimard rappelle, que selon les consignes du HCERES (Haut Conseil de l'Évaluation, de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur), il était fortement conseillé de mettre en place un conseil de perfectionnement dans chaque département, pour chaque formation, en licence et en master. Ces conseils de perfectionnement doivent faire l'objet d'un vote du conseil de composante. À l'heure actuelle, seul le département d'histoire a transmis la liste des membres du conseil de perfectionnement qu'il a créé.

Conseil de perfectionnement du département d'histoire :

	Direction	Membres enseignants-chercheurs	Membres extérieurs	Membre usagers (étudiants)
Licence	Sophie Baby	Philippe Salvadori Christian Stein Arnaud-Vivien Fossier François Jarrige	Violette Richard-Andrieu Christophe Cailleaux	Lyssandre Baron Léa Valfort <i>(+ 2 étudiants en début d'année 2024/2025)</i>
Master	Odile Roynette	Martine Clouzot François Jarrige Jérôme Loiseau Hervé Mouillebouche Laurence Mercuri	Vivien Canivenq (archives départementales de la Côte d'Or) Cécile Lelong (Archives municipales de Dijon)	Léa Drezet (M1 recherche) Claude Seguillon (M2 recherche) Benoît Federico (M2 archives)

Le conseil de perfectionnement du département d'histoire est approuvé à l'unanimité.

② Règlement intérieur du département d'histoire

Le règlement intérieur du département d'histoire a été réactualisé et adopté en conseil de département du 30 mai 2024. À la demande du département d'histoire, Madame Gaimard propose un vote du conseil.

Le règlement intérieur du département d'histoire est approuvé à l'unanimité.

③ Psychologie : modifications des maquettes de formation « Diplômes universitaires »

Après avoir reçu une communication du SEFCA, Madame Gaimard soumet au vote du conseil des modifications apportées à trois diplômes universitaires de psychologie :

- Diplôme Inter Universitaire Hypnose médicale et clinique

- => Augmentation du volume horaire de 10 heures en distanciel sur le programme général afin d'intégrer le label CUMIC (label de recherche clinique national transversal en médecine intégrative) <https://www.cumic.fr> ;
- => Intégration dans les modalités d'enseignement de la possibilité de réaliser la formation sous convention de stage (modalités et conditions précisées dans la maquette).

-Diplôme Universitaire d'Hypnothérapie

- => Augmentation du volume horaire de 10 heures en distanciel sur le programme général afin d'intégrer le label CUMIC (label de recherche clinique national transversal en médecine intégrative) <https://www.cumic.fr> ;
- => Intégration dans les modalités d'enseignement de la possibilité de réaliser la formation sous convention de stage (modalités et conditions précisées dans la maquette).

Les modifications apportées au diplôme Inter Universitaire Hypnose médicale et clinique et au diplôme Universitaire d'Hypnothérapie sont adoptées à l'unanimité (moins une abstention).

- Diplôme Inter Universitaire Psychotraumatismes et dispositifs d'accompagnements

- => Intégration dans les modalités d'enseignement de la possibilité de réaliser la formation sous convention de stage (modalités et conditions précisées dans la maquette) ;
- => Précisions de la nouvelle co-habilitation de la formation avec l'Université de Franche Comté.

*Alexandra Laurent intervient pour expliquer que l'information transmise par le SEFCA et relative au diplôme Inter Universitaire Psychotraumatismes et dispositifs d'accompagnements, concernant la nouvelle co-habilitation avec l'Université de Franche-Comté, est erronée.
En effet, pour des raisons politiques, le sujet est toujours en cours de discussion.*

Les modifications apportées au diplôme Inter Universitaire Psychotraumatismes et dispositifs d'accompagnements, pour la partie relative aux modalités d'enseignement sont adoptées à l'unanimité (moins une abstention).

Les modifications apportées au diplôme Inter Universitaire Psychotraumatismes et dispositifs d'accompagnements, pour la partie relative à la nouvelle co-habilitation de la formation avec l'Université de Franche Comté sont rejetées à 31 voix et deux abstentions (31 voix contre et 2 abstentions).

④ UE d'ouverture : « création de contenus numériques en ligne assistée par l'Intelligence Artificielle (IA) »

Cette création d'Unité d'Enseignement d'Ouverture est proposée par Arnaud Mazoyer et son volume horaire s'élève à vingt-quatre heures TD. La salle informatique qui accueillera cette UEO est équipée de vingt-quatre postes. Ce cours a pour objectif d'appréhender la gestion de contenu et la conception d'images. Il doit permettre aux étudiants de devenir autonomes quant à un projet de création et d'hébergement de contenus en ligne, ceci en s'accompagnant au besoin et de façon avertie des outils proposés par l'IA.

L'accès concerne tous les publics à partir de la L2 pour les composantes Langues et Communication et Sciences Humaines et Sociales, exceptée la licence d'histoire. Étant précisé que les étudiants qui suivront cette UEO au semestre 4 ne pourront le faire au semestre 6.

La création de l'UEO « création de contenus numériques en ligne assistée par l'Intelligence Artificielle (IA) » est adoptée à l'unanimité.

⑤ **Modification du contrôle de connaissances en sociologie**

Madame Gaimard informe d'une modification des modalités de contrôle de connaissances en sociologie. En effet, le modèle sous la forme d'un contrôle continu intégral, tel que prévu initialement, a été supprimé en raison de sa trop grande complexité d'évaluation. Il a été convenu finalement, comme évoqué pendant le dernier conseil d'UFR, de revenir sur un contrôle continu avec possibilité de rattrapage.

La modification du contrôle de connaissance en sociologie est adoptée à l'unanimité.

⑥ **Fiches des formations - offre 2024-2028**

Nathalie Thomas, concernant la licence de musicologie et plus spécifiquement le parcours musicologie et pratique musicale spécialisée (Parcours PMS), explique que depuis le dernier conseil, les travaux en collaboration avec l'École Supérieure de Musique (ESM) ont permis la finalisation des maquettes. Celles-ci ont été saisies dans AMETYS. Elle ajoute que certaines UE ou matières ont fait l'objet d'une mutualisation entre les deux parcours déjà existants, le parcours « Musique-musicologie » et le parcours PMS de l'ESM. Nathalie Thomas précise que ce dernier se compose par ailleurs de cinq sous-parcours. L'existence de ces subdivisions a complexifié le travail de conception des maquettes. Actuellement, une étude technique est en cours avec le service SI-SCOL, afin d'envisager une modélisation optimale de ces spécificités.

La maquette définitive du parcours PMS de musicologie est adoptée à l'unanimité.

5 – Point sur le Dialogue des Objectifs et des Moyens (DOM)

Madame Gaimard propose de faire un retour concernant les **demandes d'ATER**.

Pour la rentrée 2024, notre UFR a obtenu :

- 4 postes sur supports (3 en psychologie clinique – sociale et cognitive, 1 en sociologie) ;
- 8 postes sur postes vacants (3 en psychologie sur les postes d'Annie Vinter, de Christelle Viodé et de Véronique Draï-Zerbib, 1 en sociologie, 1 en histoire sur le poste de Stéphane Gacon, 1 en histoire de l'art – archéologie sur le poste d'Alain Bonnet, 1 en musicologie sur le poste de Vasco Zara et 1 en géographie sur le poste d'Yves Boquet) ;

Madame Gaimard, concernant le poste en anglais de Valérie Morisson, rappelle que l'UFR avait demandé une transformation vers un poste de PRAG. Cette requête a reçu un avis favorable et le poste sera donc ouvert au concours à la rentrée 2025. Un enseignant contractuel sera recruté à la rentrée 2024 en attendant. Ceci permettra de décharger les collègues de l'UFR et d'envisager de nouvelles pages d'enseignement.

Dialogue des Objectifs et des Moyens (DOM) :

Madame Gaimard explique qu'après la transmission des demandes, un premier retour de la gouvernance en date du 11 juin 2024 a été reçu. Des entretiens ont ensuite été organisés le 24 juin 2024 et la réponse définitive sera réceptionnée le 11 juillet 2024

Madame Gaimard poursuit en informant qu'à la rentrée 2025, tous les postes vacants seront mis au concours, excepté celui de Stéphane Gacon suite à son départ à la retraite et en raison de la réintégration de Thomas Bouchet, qui était en détachement.

Détail des postes à la rentrée 2025 – enseignants-chercheurs :

- Psychologie : concours de professeur sur les postes d'Annie Vinter et de Véronique Draï-Zerbib (2 postes). Concernant le poste de Christelle Viodé, l'ouverture au concours sera impossible car il s'agit d'une enseignante mise en disponibilité, un ATER sera donc recruté chaque année jusqu'à la fin de la période de disponibilité ;
- Sociologie : un poste ;
- Histoire de l'art - archéologie : un poste ;
- Musicologie : un poste de MCF ;
- Géographie : un poste de PR ;
- Anglais : transformation vers un poste de PRAG ;

Madame Gaimard précise que tous les postes vacants à la rentrée 2024 seront pourvus par un ATER et mis au recrutement pour la rentrée 2025.

Contrat PAST - Sociologie :

Après le conseil d'UFR précédent du 19 mars 2024, le département avait demandé le recrutement d'un contrat PAST (professeur associé). Madame Gaimard informe qu'une réponse favorable a été donnée. Monsieur Charles Rigaux a donc été recruté en tant que PAST, Maître de conférences à mi-temps pour le département de sociologie et son contrat débutera au 1^{er} octobre 2024. Monsieur Rigaux travaille au Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations (CREAI), en faveur des personnes en situation de vulnérabilité. Le CREAI est une association de Bourgogne Franche-Comté engagée au service de l'intérêt général et dont le champ d'action très large concerne les publics vulnérables (handicap, difficultés sociales, familiales, victimes de violences ou discrimination, ...). Madame Gaimard précise que Monsieur Rigaux a déjà été amené à travailler à l'université et qu'il est compétent en sociologie.

Le recrutement de Monsieur Charles Rigaux au poste de PAST, maître de conférences en sociologie est approuvé à l'unanimité.

Madame Gaimard rapporte avoir été informée par la directrice de l'UFR Langues du recrutement d'un enseignant contractuel en anglais, susceptible de pouvoir dispenser des heures d'enseignement au sein de l'UFR Sciences Humaines.

Concernant les personnels BIATSS :

Céline Cunin présente les mouvements et recrutements de personnels administratifs pour la rentrée 2024 :

- Isabelle Graptin, en contrat au secrétariat pédagogique et suivi de budget/scolarité pour le département de géographie quittera l'UFR à la rentrée ;
- Estelle Lion, en contrat au secrétariat pédagogique et suivi de budget pour le département d'histoire est en congé maternité ;
- Anthony Chausalet, au secrétariat pédagogique et suivi de budget/scolarité pour le département d'histoire de l'art – archéologie reste dans l'attente d'une réponse concernant le renouvellement de son contrat.

Dans ces conditions, la direction de notre composante a entamé des procédures de recrutements.

Céline Cunin ajoute que Claire Vanesse-Urbain, responsable des masters et secrétaire pédagogique et de scolarité (géographie, histoire, histoire de l'art, musicologie) est devenue attachée administrative et qu'elle quittera l'UFR au 1^{er} septembre 2024 pour prendre de nouvelles fonctions au sein d'un autre service.

Edwige Prat-Béliard, secrétaire de direction de l'UFR a réussi le concours de secrétaire administrative de catégorie B et une demande a été formulée pour obtenir un éventuel maintien sur le poste. Le résultat du DOM n'est pas toujours pas connu à ce jour.

Perrine Raynal en poste à l'antenne financière en tant que contractuelle a réussi le concours ITRF et sera titularisée sur son poste à la rentrée.

6- Conventions – Subventions

(Présentation des dossiers à soumettre au vote du conseil par Céline Cunin)

LABORATOIRE LIR3S :

- Colloque

Dans le cadre de l'organisation du colloque « Un éveil tardif : les sciences sociales face à l'automobile » par Hervé Marchal, Gaëtan Mangin, Stéphanie Vincent, Benoît Caritey et Françoise Jarrige, les 9 et 10 décembre 2024, **le LIR3S s'est engagé financièrement.**

Sa participation s'élèvera à mille euros (1 000 €) net de taxe.

Le budget de l'UFR n'est pas impacté par ce soutien financier.

- Convention d'aide à la publication

Pour la publication de l'ouvrage « Idées reçues sur l'automobile », par les éditions Cavalier Bleu Éditions et sous la direction de Hervé Marchal, Gaëtan Mangin et Vincent Kaufmann.

La participation financière du LIR3S s'élève à cinq cents euros (500 €) net de taxe.

Le budget de l'UFR n'est pas impacté par ce soutien financier.

- Convention de partenariat scientifique

Dans le cadre de l'exposition « Quand la musique électronique fait danser Dijon – plus de 30 ans d'histoire culturelle à travers les archives », deux tables rondes relatives à la collecte d'archives seront organisées, avec la mise en place d'un partenariat de recherche scientifique entre la Ville de Dijon et le LIR3S.

Le LIR3S s'est engagé à verser à la Ville de Dijon une subvention de cinq cents euros (500 €) net de taxe.

Le budget de l'UFR n'est pas impacté par ce soutien financier.

- Convention de partenariat

Engagement du LIR3S dans le cadre du projet « La Bresse, un espace en guerre 1940 – 1944 », pour l'organisation d'une exposition et la préparation d'un catalogue en partenariat avec l'Écomusée de la Bresse Bourguignonne.

La subvention apportée par le LIR3S s'élève à mille cinq cents euros (1 500 €) net de taxe au titre de l'année 2024.

Le budget de l'UFR n'est pas impacté par ce soutien financier.

- Convention d'aide à la publication

Pour la publication de l'ouvrage « Résurgence autochtone et résonnances en écologie politique », par les éditions DEHORS par Doris Farget, Laurent Jérôme et Jean-Louis Tornatore.

La participation financière du LIR3S s'élève à six mille huit cent soixante-dix-neuf euros (6 879 €) net de taxe.

Le budget de l'UFR n'est pas impacté par ce soutien financier.

Les participations financières et conventions soumises à l'approbation du conseil de l'UFR Sciences Humaines sont adoptées à l'unanimité.

7- Élection de la direction de l'UFR Sciences Humaines

Madame Gaimard annonce l'élection de la future direction de l'UFR Sciences Humaines. Les candidats déclarés sont Madame Draï-Zerbib Véronique et Monsieur Mouillebouche Hervé.

Les professions de foi des candidats sont annexées au présent procès-verbal.

Votants = 33 (dont procurations)
Votes = 33 bulletins

Résultat du scrutin :

- <u>DRAI-ZERBIB Véronique</u>	12
- <u>MOUILLEBOUCHE Hervé</u>	19
Bulletin nul :	0
Bulletin blanc :	2

Monsieur Mouillebouche Hervé est élu directeur de l'UFR Sciences Humaines

8- Question diverses

Lyssandre Baron remercie Madame Gaimard, qui partira en retraite à la fin de l'année universitaire, pour son investissement en tant que directrice de l'UFR Sciences Humaines.


✂

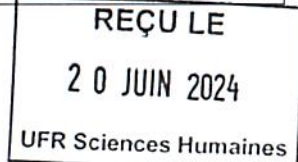
L'ordre du jour étant épuisé, Madame Gaimard remercie les membres du conseil, lève la séance à 15 heures 50 et procède à l'ouverture du conseil restreint d'UFR.

La secrétaire de séance
Edwige PRAT-BÉLIARD



La directrice de l'UFR Sciences Humaines
Présidente du Conseil d'UFR
Maryse Gaimard





Hervé Mouillebouche
MCF Histoire médiévale
Université de Bourgogne

Déclaration de candidature à la direction de l'UFR Sciences Humaines
(élections du 2 juillet 2024)

Chères et chers collègues
Chères et chers membres du conseil d'UFR

Je suis maître de conférences en histoire médiévale à l'Université de Bourgogne depuis 2000, enseignant dans notre établissement depuis 1993 et HDR depuis 2019. J'habite à Dijon (centre ville), et je suis depuis 2021 directeur du département d'histoire (responsabilité que j'abandonnerai bien sûr si je devais assurer la direction de l'UFR).

Âgé de 59 ans, j'ai une certaine expérience et connaissance de notre composante et de notre université. J'ai notamment pu collaborer avec tous les départements de l'UFR : cours d'histoire médiévale en musicologie et géographie, cours de paléographie pour les historiens de l'art et archéologues, UE d'ouverture pour les sociologues et les psychologues. Je suis donc parfaitement conscient des spécificités et des particularités de chaque département.

Je n'aurai pas la témérité de formuler des promesses de campagne ou un programme : les années écoulées nous ont appris combien les événements sont imprévisibles, et l'actualité semble nous annoncer quelques agitations pour les mois et les années à venir. Je peux en revanche m'appuyer sur mon bilan à la direction du département : les étudiants, les enseignants et le personnel administratif peuvent témoigner de mon dynamisme, de ma gestion rigoureuse, mais surtout de mon sens de l'écoute et du dialogue.

Si j'ai décidé de vous proposer ma candidature, c'est avant tout pour que cette élection puisse être l'occasion d'un véritable choix. Je suis résolu à me mettre au service de l'ensemble des six départements de notre UFR. Je pense avoir les qualités nécessaires pour assurer une direction neutre et attentive, et je suis prêt à défendre de manière égale les intérêts de tous auprès de la gouvernance de notre université.

Les collègues et les étudiants d'histoire me connaissent et savent que je n'ai qu'une priorité : la qualité des formations que nous dispensons. Cet idéal, je me propose aujourd'hui de le partager avec tous les enseignants, les étudiants, et le personnel administratif de notre composante.

À Dijon, le 19 juin 2024

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Mouillebouche'.

Profession de foi

Véronique Draï-Zerbib, Professeur des Universités
LEAD - CNRS UMR5022, Université de Bourgogne

Après mûre réflexion et avec le soutien du département de psychologie, je pose ma candidature pour le prochain décanat de l'Unité de Recherche et de Formation (UFR) Sciences Humaines de l'Université de Bourgogne (2024 – 2029).

Mon souci constant sera de défendre les intérêts communs des disciplines constituant la composante, de représenter l'UFR Sciences Humaines et être l'interface entre la gouvernance, les services centraux, et chacun des départements qui composent l'UFR. Mon action sera guidée par la promotion et la défense de l'identité et spécificité des sciences humaines au sein d'une université pluridisciplinaire, et par le respect de chacune des disciplines regroupées dans notre UFR.

Avec les membres du conseil d'UFR, nous poursuivrons le travail considérable réalisé par l'équipe précédente. Dans un contexte tendu financièrement, et malgré le budget contraint de l'université, nous ferons en sorte que notre UFR pluridisciplinaire, comprenant des filières en tension, puisse être dotée des moyens techniques, organisationnels et des ressources humaines dont elle a besoin, et qui lui sont indispensables pour fonctionner au mieux pour la réussite des étudiants et le bien-être de tous les personnels et usagers.

La recherche et l'enseignement étant au cœur de nos activités d'enseignants-chercheurs, nous veillerons à défendre les moyens qui nous sont nécessaires pour être attractifs, compétitifs et efficaces tant au niveau de la formation des étudiants qu'au niveau des recherches menées qui elles-mêmes alimentent les contenus de formation des étudiants.

C'est dans une optique positive et optimiste que je pose ma candidature pour le prochain décanat de l'UFR Sciences Humaines, afin de porter et défendre les intérêts des formations et de la recherche en sciences humaines à l'Université de Bourgogne, ainsi que les intérêts et besoins de tous les personnels affectés à notre UFR.

Véronique Draï-Zerbib



Responsable du Master 2 Psychologie Cognitive et Ergonomie Cognitive des Apprentissages et de la Formation (PSYCOEF)
Responsable de la Licence professionnelle Métiers de la GRH - Formateur en milieu professionnel